



Reconnue pour son dynamisme, la Ville de Salon de Provence (46 000 hab.) recrute pour sa Direction Jeunesse :

## Offre d'Emploi

### Animateur ou Animatrice périscolaire - extrascolaire

Cat C – Cadre d'emploi des adjoints d'animation

#### **Contexte et enjeux :**

La Ville de Salon-de-Provence développe une politique volontariste depuis de nombreuses années en matière d'offre de services de proximité en faveur des Salonais, et plus particulièrement dans le champ de l'enfance.

4 000 élèves en moyenne sont scolarisés chaque année dans les 27 écoles publiques de la Ville (12 élémentaires et 15 maternelles). L'objectif de la municipalité est de leur offrir les meilleures conditions d'apprentissage, de développer la qualité des contenus éducatifs sur les temps dont elle a la responsabilité, dans le cadre d'un Projet Educatif Territorial en renouvellement.

En charge des temps périscolaires depuis 2017, la Commune est depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022 gestionnaire des ACM du mercredi et des vacances, à l'issue d'un processus de municipalisation, permettant ainsi de venir compléter l'offre d'accueil sur tous les temps de vie des enfants, dans un souci de cohérence et de continuité éducatives.

#### **Description du poste :**

La DGA Enfance Jeunesse et Sports (450 agents) regroupe 6 Directions : Education, Jeunesse, Sports, Restauration Collective (en régie), Guichet Unique Enfance Jeunesse et le Centre de Formation des Apprentis.

La Direction Jeunesse pilote les politiques éducatives sur les temps péri et extrascolaires de l'enfant et du jeune, en collaboration étroite avec la Direction Education en charge du temps scolaire. Elle se compose de deux services : Le service des temps périscolaires et extrascolaires (gestion des ACM) et le Service Réussite Educative (gestion de dispositifs).

Une équipe de 11 Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs (DACM) est chargée de l'encadrement des équipes d'animation, de l'élaboration et du suivi des projets pédagogiques et d'animation, de la coordination des activités et contenus éducatifs sur les temps d'accueil périscolaire du matin et du soir, la pause méridienne, l'ACM du mercredi et des vacances scolaires.

#### **Missions :**

- **Gestion de la vie quotidienne, animation des activités et accompagnement des enfants** (Encadrer la vie quotidienne des enfants ; Encadrer des activités de loisirs et les adapter aux différents publics, Être à l'écoute et savoir dialoguer avec le public ; Sensibiliser les enfants à l'équilibre et à la curiosité alimentaire ; Collaborer et assurer l'interface avec les agents de la restauration et/ou ATSEMS).
- **Mise en application des règles de sécurité** (Garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants ; Connaître les enfants et les protocoles PAI présents sur l'école ou l'accueil collectif de mineurs ; Appliquer et contrôler les règles de sécurité dans les activités et l'encadrement d'un groupe, exercice incendie ; Savoir appliquer les procédures en cas d'accidents ou d'incident).
- **Assurer la planification et l'organisation des projets** (Concevoir des séances en adaptant des supports d'animation en lien avec le PEDT et les projets d'école ; Répertorier le matériel nécessaire à la réalisation des projets).
- **Communiquer avec les acteurs éducatifs et les parents** (Accueillir et être à l'écoute des familles en facilitant la transition entre milieu familial et le milieu scolaire ; Faciliter la transmission de l'information concernant les enfants auprès des enseignants ; des partenariats avec des intervenants extérieurs).
- **Gestion administrative** (Tenue des feuilles de pointage et/ou tablette ; Tenue du registre de signatures et de soins ; Connaissance des fiches sanitaires des enfants)

**Profil du poste :**

Diplômé dans l'animation souhaité (CAP Petite enfance / BAFA ou tout autre diplôme cité dans l'arrêté du 9 février 2007 article 2 modifié par arrêté du 20 novembre 2020 – art 1), ou vous disposez d'une expérience dans un poste similaire qui vous permet de maîtriser les connaissances et les postures professionnelles requises pour la fonction de l'animateur périscolaire.

**Compétences et qualités requises :**

- Connaissance pédagogique des publics
- Connaissance réglementaire des Accueils Collectifs de Mineurs et des normes en vigueur
- Sens de la diplomatie et de la communication avec l'ensemble des acteurs éducatifs internes et externes, disponibilité, sens de l'écoute, autorité naturelle et rigueur.

**Conditions :**

Recrutement par voie statutaire ou vacation  
Cadre d'emploi des Adjoints d'animation (cat C)  
Rémunération statutaire ou à la vacation  
Poste à pourvoir au 1<sup>ER</sup> Septembre 2025

Les candidatures (CV + lettre de motivation)

Devront être adressées à la

**Direction de la Jeunesse**

[rhjeunesse@salondeprovence.fr](mailto:rhjeunesse@salondeprovence.fr)